



SAINT-NICOLAS DE REDON

Une ville où il fait bien vivre

Flash Infos Municipales – JUIN 2022

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

Les élections présidentielles et législatives ont été deux rendez-vous démocratiques majeurs pour le présent et l'avenir de notre République Française, et pour chaque territoire à dominante urbaine ou rurale.

Les acteurs politiques nationaux ayant été désignés, vos élu-e-s municipaux vont poursuivre jour après jour, et au-delà de leurs sensibilités personnelles, les objectifs prioritaires (nouvelle école et nouvelle restauration à l'Herbinerie, sécurisation et développement des liaisons douces, développement des services professionnels de santé et d'accueil des seniors, soutien à la vie associative et citoyenne et avec Redon-Agglomération, soutien au développement économique et commercial, à la création d'emplois de proximité)

Dans la réalisation de tous ces objectifs nous devons intégrer la nécessaire prise en compte de la transition écologique et du développement durable, ainsi que l'indispensable dialogue avec les usagers et les habitants de notre commune.

Elu-e-s et agents de Saint Nicolas de Redon demeurent mobilisés sur l'ensemble de ces objectifs, mais ils ne pourront jamais se substituer à la responsabilité et à l'initiative de chacune et chacun de ses habitants dans des domaines multiples : qualité de vie entre voisins, dynamisme associatif, acteur et investisseur dans les entreprises et les services, militants d'une société humaniste, écologique et solidaire. Aucun programme d'aménagement et d'équipement, aussi ambitieux soit-il, ne pourra remplacer, la qualité de présence et de bienveillance envers les uns et les autres.

D'autre part, par mesure de sécurité, le nouvel itinéraire des transports en commun se met en place pour début septembre, et les projets d'aménagements aux abords du PN 395 feront l'objet d'une prochaine communication. En parallèle, les négociations avec Orange et l'ensemble des opérateurs se poursuivent avec un fort soutien du vice-président de Redon-Agglomération Lionel Jouneau, d'anciens et nouveaux députés, de deux sénateurs. Principe de précaution pour la santé, respect démocratique des élus locaux, et cohérence du maillage de territoire ont fortement été affirmés lors de la manifestation publique du 7 mai (cf photo ci-dessus).

Je vous souhaite de belles journées de vacances pour reprendre souffle, vivre de nouvelles rencontres familiales et amicales, apprécier ce que la nature et la société nous apportent alors que fatigués ou momentanément découragés, nous risquons de ne plus voir ce dont nous bénéficions. Ne perdons jamais confiance dans notre avenir commun.

Cordialement

Albert Guikard



RÉSULTATS ÉLECTIONS DES 2 BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Emmanuel Macron	1025	60,05%
Marine Le Pen	682	39,95%

INSCRITS	2 575	
Votants	1 880	73,01%
Abstention	695	26,99%
Blancs	129	6,86%
Nuls	44	2,34%
Exprimés	1 707	66,29%

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Jean-Claude RAUX	590	51,89%
Jordan ESNAULT	547	48,11%

INSCRITS	2 592	
Votants	1220	47,07%
Abstention	1372	52,93%
Blancs	61	5,00%
Nuls	22	1,80%
Exprimés	1137	43,87%

SOMMAIRE

Page 2:
Dossier: SPL LA ROCHE

Page 3:
• Conseil Municipal des Enfants
• Participation Citoyenne
• Pense bête environnement:
Protection Zone Humide

Page 4:
• Cantine Scolaire: tarif et inscription
• Guichet numérique des autorisations urbaines
• Registre des personnes vulnérables
• Agenda

Marché

NOUVEAUTÉ Rdv Place de Tabago.

De nouveaux Commerçants et Producteurs ont rejoint le marché local et bio : fromages fermiers frais, affinés, aux épices, tartinables, plateau apéro, Food Truck, salaisons

Tous les vendredis,
16h30-19h30

LES NOUVELLES ORIENTATIONS

Après plusieurs années de fonctionnement, après deux années perturbées par la pandémie, la **Société Publique Locale La Roche**, portée par les communes d'Avessac, Fégréac, Massérac, Plessé, et Saint-Nicolas-de-Redon, définit, en accord avec ses administrateurs, un certain nombre de changements pour continuer à assurer les missions de délégation de service public pour lesquelles elle est mandatée.

La Roche souhaite renforcer le dialogue avec les familles. Pour cela, la décision a été prise de mettre en place des **comités d'usagers** pour chacun des 8 sites périscolaires, où parents et animateurs dialogueront autour d'axes de progrès pour la qualité de l'accueil des enfants.

La Roche s'engage dans une identification forte de la portée éducative de ses actions. Toutes les activités menées seront conçues à l'aune du **P.E.D.T.** (Projet Educatif De Territoire), outil qui rassemble les acteurs locaux intervenant dans le domaine de l'éducation.

La Roche, société publique de droit privé doit retrouver un équilibre budgétaire mis très à mal en 2021, principalement à cause de l'augmentation de la masse salariale et de la diminution des recettes familles.

Pour inverser la tendance, les administrateurs ont demandé à ce que les orientations et objectifs de la SPL soient revus par une **rationalisation des coûts** : le nombre de propositions d'activités sera réexaminé, le strict respect des capacités maximales des accueils périscolaires sera observé pour garantir un accueil de qualité, un recentrage sur des activités de proximité pour les camps et séjours, la politique tarifaire sera revisitée en septembre et les impayés pourront conduire à une exclusion des services après épuisement des solutions proposées.

L'objectif de cette série de mesures est bien de continuer à offrir **un service de qualité aux familles**, qui reste soutenable économiquement pour les 5 communes.

L'ÉTÉ À LA ROCHE

Le programme de l'été est en ligne sur notre site internet : audomainedelaroches.fr.

Retrouvez toutes les activités, des plus petits au plus grands dans une seule et même brochure. Comme chaque année, les animateurs de La Roche proposent deux programmes distincts pour l'Enfance-Passerelle (3-12 ans) et la Jeunesse (13-17 ans).

ENFANCE-PASSERELLE



un Voyage dans le TEMPS

Direction le passé pour les enfants de 3 à 12 ans. Les animateurs ont utilisé la machine à remonter le temps et ils se sont perdus dans le passé. Ils ont besoin d'aide pour revenir en 2022. Entre une grande enquête mystérieuse et un voyage à travers les époques, de la préhistoire à nos jours, l'été se promet mouvementé.

JEUNESSE

Un programme riche en couleurs pour les jeunes de 13 à 17 ans ! L'objectif de cet été ? **S'ÉCLATER !**

Vous souhaitez passer une journée pleine de sensations ? Retrouvez nos sorties 100% nautique : **KAYAK, AQUAPARK, O'GLISS PARC**. Rejoignez-nous pour une semaine de folie lors des stages : **MAN VS WILD, PÊCHE À L'AIMANT** ou encore **TECHNI-GEEK** pour en découvrir plus sur l'informatique. Puis, venez vivre une semaine d'aventure entre potes à **L'ÎLE DE RÉ**. Sport de glisse, vélo, plage et défis vont faire de cette semaine un moment inoubliable ! Pour clôturer l'été, on se retrouve pour LA soirée : **DISCO PARTY !**



COMMENT RÉSERVER ?

Réservez vos activités par mail à reservation@audomainedelaroches.fr. Pour réserver, il est impératif d'avoir un dossier à jour et complet (sans frais). Nos équipes sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous orienter vers l'activité qui conviendra le mieux à votre enfant.

LA ROCHE SE DÉPLACE

Depuis 2020, les animateurs JEUNESSE de la Roche, en collaboration avec la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine, sont engagés dans un vaste projet de recherche et d'identification des jeunes dit « invisibles ».

Pour réaliser l'identification de ces jeunes et les ramener vers du semi collectif, nos animateurs se déplacent sur l'ensemble des communes de **AVESSAC, FEGREAC, MASSERAC, PLESSE** et **SAINT NICOLAS DE REDON** pour y rencontrer les jeunes, prendre du temps avec eux dans le but d'échanger sur les services que proposent La Roche, les orienter au mieux vers des solutions d'accompagnement pérennes.

Les animateurs sont également disponibles pour intervenir à la demande du jeune, n'hésitez pas à les contacter au 07 61 51 95 88

Les enfants du CME fleurissent la commune

Souhaitant agir pour embellir la commune tout en favorisant la biodiversité, les enfants du CME (conseil municipal des enfants) ont semé des graines. Des espaces leur avaient été préparés par les agents municipaux, derrière la médiathèque, en face de l'Herbinerie et à l'entrée de la rue du moulin cassé. Ils espèrent maintenant y voir fleurir des capucines, œillets d'inde, roses trémières... qui attireront des abeilles et bien d'autres insectes. Ils savent qu'il va falloir continuer à arroser et entretenir ces lieux, ce qu'ils auraient plaisir à faire avec des habitants de la commune. Et si cette coopération naissait, ce projet pourrait s'étendre à d'autres lieux !



PARTICIPATION CITOYENNE : VOUS NOUS REJOIGNEZ ?

La municipalité invite tous les habitants à imaginer et réaliser ensemble des projets pour améliorer la qualité de vie à Saint-Nicolas de Redon et renforcer le bien-vivre ensemble. Cette dynamique est déjà lancée avec quelques associations nicolasiennes qui contribuent ainsi au vivre-ensemble et au dynamisme du territoire

Des projets sont déjà en cours :

- « **j'embellis devant chez moi** » : un collectif d'habitants a déjà commencé à élaborer un projet avec la municipalité pour sécuriser et revégétaliser en prêtant attention à la bio-diversité
- L'école de l'Herbinerie a accepté de participer à un **projet d'accompagnement à l'écomobilité scolaire**, permettant de favoriser des modes de déplacement moins polluants et plus sûrs pour le trajet scolaire dans un premier temps. Les élèves, les parents et habitants de Saint-Nicolas de Redon seront invités à contribuer à ce projet.



- **La construction de l'école :**

- une journée de concertation organisée par l'atelier FIL a eu lieu le 19 janvier 2022
- Un groupe de personnes de 16 à 30 ans du pays de Redon a travaillé ensemble pour proposer un évènement « **Le temps d'une journée** » le 7 mai 2022 salle Etrillard ouvert à tous les habitants. L'objectif est de renouveler l'expérience l'année prochaine dans un objectif intergénérationnel.



- **Confluences d'été** : propositions d'animations et de festivités sur la période d'été. Des idées ? Des envies ? Venez proposer et co-construire avec la commission.

- **Désherbage du cimetière.**

Si vous souhaitez vous investir dans l'une ou l'autre thématique, contactez-nous via l'accueil de la mairie

PENSE BÊTE ENVIRONNEMENT: ZONE HUMIDE



LES ZONES HUMIDES

Tous les milieux humides méritent d'être protégés pour les fonctions naturelles qu'ils assurent.

Après le constat alarmant de la disparition de 50% de la surface des zones humides en France entre 1960 et 1990 et le renforcement de mesures de protection et de gestion, des milieux humides disparaissent chaque jour par négligence ou méconnaissance.

-Rôle d'éponge : contribution à ralentir les ruissellements et à la prévention contre les inondations.

-Rôle de filtre : contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau par interception et absorption de nutriments et de substances toxiques

-Réservoir biologique : zone de refuge et de garde-manger pour une multitude d'espèces animales et milieu favorable à de nombreuses espèces végétales protégées

-Réserve de ressource en eau : contribution à l'atténuation des conséquences de sécheresse.

Depuis 1992, les zones humides sont protégées par le Code de l'environnement qui instaure et définit l'objectif d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Aucun travaux, aménagement ou remblais ne peuvent être réalisés sans permis de construire et une consultation préalable du plan local d'urbanisme (PLU) à la mairie est nécessaire.

La police de l'environnement est chargée de faire respecter la réglementation. La destruction de zones humides sans autorisation est susceptible de poursuites et sanctions pénales - pouvant aller jusqu'à 75 000€ d'amende - pour une personne physique, 375 000 € pour une personne morale (Art. L. 173-1.-I du code de l'environnement) - assorties le cas échéant, d'une injonction de remise en l'état initial des lieux et d'astreintes financières.

CANTINE SCOLAIRE: PAS D'AUGMENTATION DES TARIFS POUR LA RENTRÉE 2022

Un service en ligne disponible 24h/24 et 7j/7

Pour faciliter votre quotidien, la mairie a modernisé ses services périscolaires grâce au portail parents avec un service en ligne personnalisé.

Vous pouvez effectuer vos réservations, consulter vos factures, nous contacter:

<https://parents.logiciel-enfance.fr/stnicolasderedon>.

Comment ça marche?

Réservation sous 48H et avant 12h en avance soit:

repas du lundi : avant jeudi 12h

repas du mardi: avant vendredi 12h

repas du jeudi: avant lundi 12h

repas du vendredi : avant mardi 12h.

En cas d'absence de l'enfant au repas, **il est impératif de prévenir** les services de la mairie **avant 9h** pour annuler le repas

REDON AGGLOMERATION



GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Déposer ses projets de construction et d'aménagement sur www.redon-aggglomeration.bzh/gnaui ou sur le site internet de la commune.

Service accessible 24h/24 - 7j/7 voir mention complète au verso



Un nouveau service pour 30 communes de REDON Agglomération.

Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAUI), il est désormais facile de déposer ses demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- ✓ certificat d'urbanisme
- ✓ permis d'aménager
- ✓ permis de démolir
- ✓ déclaration préalable
- ✓ permis de construire
- ✓ déclaration d'intention d'alléier

Économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

- + **SIMPLE**, le dépôt de la demande d'urbanisme se fait en quelques clics.
- + **RAPIDE**, inutile de se déplacer en mairie.
- + **ÉCONOMIQUE**, il n'y a plus besoin de photocopier son dossier en plusieurs exemplaires.
- + **ACCESSIBLE**, le portail est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- + **PRATIQUE**, la demande est consultable par Internet.
- + **SÉCURISÉ**, l'accès au compte en ligne est personnel et confidentiel.

À noter qu'il est toujours possible de déposer ses demandes « papier » directement au service urbanisme ou par courrier adressé à la commune où se situe le projet.

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

LE REGISTRE des personnes vulnérables



INSCRIVEZ-VOUS !

Vous connaissez une personne dans cette situation ?

SOYONS ATTENTIFS AUX AUTRES !

La finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (plan canicule par exemple).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie.

AGENDA CULTUREL ET SPORTIF

Juillet

Mardi 05: Les Musicales de Redon - Espace P.Etrillard -18h : Concert duo Tchalik & Demarquette /21h : Paul Lay Full Solo / 22h30 : bœuf musical avec le quintette « darling 22 ». Sur réservation.

Aout

Dimanche 07: A dimanche au Canal - Coude du Canal – de 12h à 17h.

Apéritif offert par la municipalité. Pique-nique possible sur place.

Jeux avec la SPL La Roche. Animation théâtrale avec la compagnie Casus Délire.

Partenariat avec les associations Locales (Atlantic dancers, Un vélo pour l'Afrique...)

Dimanche 14: Ciné plein air et concert – Digue Nord – à partir de 19h30

Pique-nique participatif suivi d'un concert. Projection de courts-métrage :

«Le Plein de Super ! » avec La Boite Carrée à la tombée de la nuit (vers 21h30)

Dimanche 28: La fête de la Chapelle Saint-Joseph à la Provotaie – à partir de 11h Messe et animation musicales – repas midi et soir.

Lundi 22 au Dimanche 28 : Rassemblement de la batellerie – Canal de Nantes à Brest – Association des ports de Redon

Septembre

Week-end 17 et 18: Journées du Patrimoine - 2ème édition du festival « Graffo Transfo », festival de street art.

Octobre

Mercredi 19 octobre : participation citoyenne avec l'opération « **désherbage manuel du cimetière** », de 9h00 à 12h00 rue du Parc des sports. Merci de bien vouloir vous inscrire en contactant la mairie

Décembre

Samedi 18: Repas des Aînés avec animation
Organisé par le CCAS, Salle Pierre Etrillard.

Ouvert à tous les habitants de plus de 73 ans
Courrier envoyé début octobre puis coupon-réponse à renvoyer



L'accueil téléphonique de la Mairie est à votre service au ☎ 02.99.71.13.04

Vous pouvez adresser vos questions ou bien demander un RDV à l'équipe municipale : contact@saintnicolasderedon.fr

Les infos pratiques de la ville sont disponibles sur le site: <http://www.saintnicolasderedon.fr/>